

Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Termite et Etat parasitaire, Constat des Risques d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP					
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...) Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière). La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie					
B Objet du CREP					
☒ Les parties privatives ☐ Occupées Par des enfants mineurs : ☐ Oui ☒ Non Nombre d'enfants de moins de 6 ans :	☒ Avant la vente ☐ Ou avant la mise en location				
☐ Ou les parties communes d'un immeuble					
C Adresse du bien					
Bâtiment 3 rue de la Marne 42100 SAINT-ETIENNE					
D Propriétaire					
Nom : SUCCESSION FAURAND/MESSY Adresse : 3 Rue de la Marne 42100 SAINT-ETIENNE					
E Commanditaire de la mission					
Nom : SUCCESSION FAURAND/MESSY Qualité :					
Adresse : 3 Rue de la Marne 42100 SAINT-ETIENNE					
F L'appareil à fluorescence X					
Nom du fabricant de l'appareil : FONDIS Modèle de l'appareil : PB200i N° de série : 1201					
Nature du radionucléide : Cobalt 57 Date du dernier chargement de la source : 26/04/2022 Activité de la source à cette date : 185 MBq					
G Dates et validité du constat					
N° Constat : SUCCESSION FAURAND/MESSY P Date du constat : 07/06/2024					
Date du rapport : 18/06/2024 Date limite de validité : 17/06/2025					
H Conclusion					
Classement des unités de diagnostic :					
Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %
159	0 0,00 %	154 96,86 %	5 3,14 %	0 0,00 %	0 0,00 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence					
Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.					
I Auteur du constat					
Signature		Cabinet : AVE Diagnostics Immobilier Nom du responsable : AYGUL Volkan Nom du diagnostiqueur : AYGUL Volkan Organisme d'assurance : CREDIT AGRICOLE LOIRE H-LOIRE Police : 8220860906			

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN.....	1
PROPRIETAIRE.....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION.....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X.....	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION.....	1
AUTEUR DU CONSTAT.....	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES3

ARTICLES L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 ET 10 ET R.1334-10 A 12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ;.....	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB.....	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION.....3

L'AUTEUR DU CONSTAT.....	3
DECLARATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL.....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL.....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	4
STRATEGIE DE MESURAGE	4
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5

PRESENTATION DES RESULTATS.....5

CROQUIS.....6

RESULTATS DES MESURES.....8

COMMENTAIRES.....17

LES SITUATIONS DE RISQUE.....18

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE.....	18
--	----

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES.....18

ANNEXES.....19

NOTICE D'INFORMATION	19
PLOMB DANS LES CANALISATIONS	21

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 et 10 et R.1334-10 à 12 du Code de la Santé Publique ;
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : AYGUL Volkan	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : WE-CERT, 57100 THIONVILLE Numéro de Certification de qualification : C2020-SE10-003 Date d'obtention : 15/09/2022
---	--

2.2 Déclaration ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Déclaration ASN (DGSNR) : T420418 Nom du titulaire : AYGUL VOLKAN	Date d'autorisation : 27/04/2022
--	---

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **AYGUL VOLKAN**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquante de l'étalon : RITVERC N° NIST de l'étalon : 1201	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,01 mg/cm²
---	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP	1	07/06/2024	1,04
En fin du CREP	325	07/06/2024	1,04
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : Antérieur au 1er janvier 1949 Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 0 Nombre de niveaux : 1
--	---

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : Bâtiment 3 rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE Type : Appartement Nombre de Pièces : T4 Référence Cadastre : NC	Bâtiment : Sans objet Entrée/cage n° : Sans objet Etage : 5ème Situation sur palier : A gauche en sortant de l'ascenseur Destination du bâtiment : Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)
--	---

2.7 Occupation du bien

L'occupant est ☐ Propriétaire ☐ Locataire ☒ Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
----	-------	-------

1	Entrée	5ème
2	Salle de Bains	5ème
3	Couloir	5ème
4	Chambre n°1	5ème
5	Cuisine	5ème
6	Alcove	5ème
7	Placard n°1	5ème
8	Salon / Salle à manger	5ème
9	Placard n°2	5ème
10	Chambre n°2	5ème
11	Placard n°3	5ème
12	Dégagements	5ème
13	WC	5ème
14	Chambre n°3	5ème
15	Placard n°4	5ème
16	Cave n°1	1er SS
17	Cave n°2	1er SS
18	Garage	Extérieur

2.9 Liste des locaux non visités

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

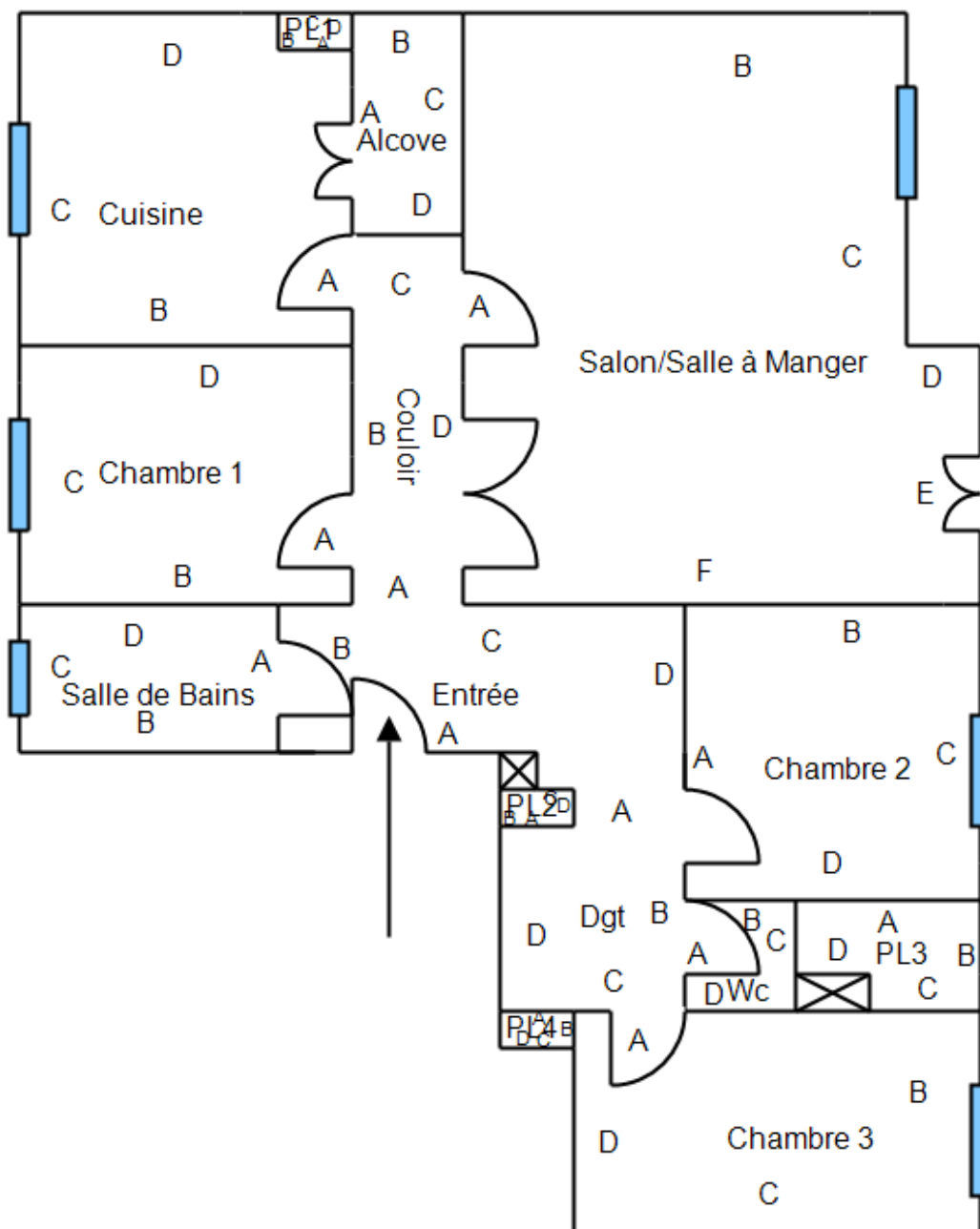
NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

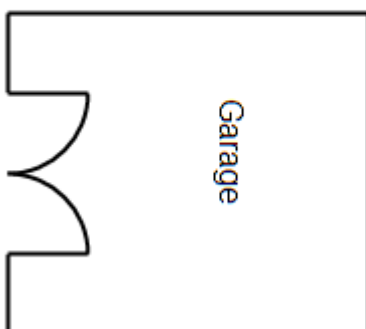
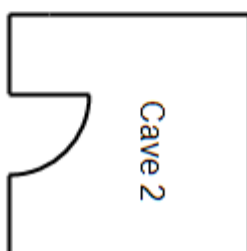
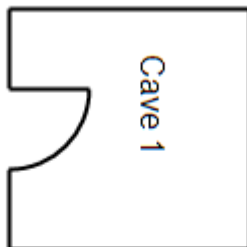
5 CROQUIS

5 ème étage



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Cave + Garage



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Entrée (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
8	A	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,25	0		
9						MD			0,1			
2	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,14	0		
3						MD			0,11			
4	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,06	0		
5						MD			0,25			
6	A	Porte d'entrée	Huisserie	Bois	Peinture	C			0,16	0		
7						MD			0,06			
10	B	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,21	0		
11						MD			0,13			
12	C	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,26	0		
13						MD			0,46			
14	D	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,07	0		
15						MD			0,31			
16	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C			0,07	0		
17						MD			0,07			
18	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C			0,12	0		
19						MD			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				9		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de Bains (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
20	A	Murs	Faïence		C			0,32	0	
21					MD			0,1		
32	A	Porte	Bois	Peinture	C			0,44	0	
33					MD			0,1		
34	A	Porte	Bois	Peinture	C			0,4	0	
35					MD			0,09		
22	B	Murs	Faïence		C			0,1	0	
23					MD			0,1		
36	C	Fenêtre	Bois	Peinture	C			0,25	0	
37					MD			0,46		
38	C	Fenêtre	Bois	Peinture	C			0,16	0	
39					MD			0,1		
40	C	Fenêtre	Embrasure	Faïence	C			0,1	0	
41					MD			0,11		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
24	C	Murs	Faïence		C			0,18	0		
25					MD			0,08			
26	D	Murs	Faïence		C			0,08	0		
27					MD			0,08			
28	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
29					MD			0,25			
30	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,07	0		
31					MD			0,15			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Couloir (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations				
42	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,48	0					
43					MD			0,1						
44	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,11	0					
45					MD			0,27						
46	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0					
47					MD			0,01						
48	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0					
49					MD			0,21						
50	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0					
51					MD			0,1						
52	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,08	0					
53					MD			0,1						
Nombre total d'unités de diagnostic			6		Nombre d'unités de classe 3			0	%		de classe 3		0,00 %	

Local : Chambre n°1 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
58	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,09	0	
59					MD			0,45		
54	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,38	0	
55					MD			0,09		
56	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,06	0	
57					MD			0,25		
60	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,06	0	
61					MD			0,49		
79	C	Fenêtre Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,46	0	
80					MD			0,09		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
70	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,07	0			
71						MD		0,07				
72	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,46	0			
73						MD		0,17				
74	C	Fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,09	0			
75						MD		0,37				
76	C	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	C	ND	3,5	1			
77						MD	ND	3,2				
78						MG	ND	3,6				
81	C	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,09	0			
82					MD			0,1				
62	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,08	0			
63					MD			0,11				
64	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,38	0			
65					MD			0,07				
66	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0			
67					MD			0,34				
68	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,07	0			
69					MD			0,09				
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cuisine (5ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
83	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,17	0	
84					MD			0,08		
91	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,07	0	
92						MD		0,07		
93	A	Porte	Huisserie	Bois	Peinture	C		0,33	0	
94						MD		0,01		
85	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,07	0	
86					MD			0,07		
95	C	Fenêtre	Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C		0,08	0	
96						MD		0,08		
97	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,43	0	
98						MD		0,07		
99	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,24	0	
100						MD		0,49		
101	C	Fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,06	0	
102						MD		0,05		
103	C	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	C	ND	3,2	1	
104						MD	ND	3,5		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
105					MG	ND		3,1			
106	C	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,07	0		
107					MD			0,07			
87	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,37	0		
88					MD			0,08			
89	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,46	0		
90					MD			0,06			
108	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
109					MD			0,28			
110	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,15	0		
111					MD			0,28			
112	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,47	0		
113					MD			0,06			
Nombre total d'unités de diagnostic			15		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Alcove (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
118	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,46	0	
119					MD			0,1		
114	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,09	0	
115					MD			0,02		
116	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,38	0	
117					MD			0,42		
120	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,29	0	
121					MD			0,09		
122	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,1	0	
123					MD			0,13		
124	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,07	0	
125					MD			0,08		
126	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
127					MD			0,19		
128	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,09	0	
129					MD			0,06		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Placard n°1 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
130	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations			
131					MD			0,07					
138	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0				
139					MD			0,08					
140	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,35	0				
141					MD			0,07					
132	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0				
133					MD			0,08					
134	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,08	0				
135					MD			0,25					
136	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,14	0				
137					MD			0,11					
142	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0				
143					MD			0,31					
144	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,48	0				
145					MD			0,09					
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3			0	%		de classe 3	0,00 %	

Local : Salon / Salle à manger (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
146	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,21	0	
147					MD			0,1		
154	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,45	0	
155					MD			0,07		
156	A	Porte n°1 Huisserie	Bois	Peinture	C			0,08	0	
157					MD			0,12		
166	A	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,35	0	
167					MD			0,08		
168	A	Porte n°2 Huisserie	Bois	Peinture	C			0,09	0	
169					MD			0,09		
148	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,44	0	
149					MD			0,06		
170	C	Fenêtre Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,1	0	
171					MD			0,41		
172	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,09	0	
173					MD			0,08		
174	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,06	0	
175					MD			0,08		
176	C	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C			0,03	0	
177					MD			0,07		
178	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,5	1	
179					MD	ND		3,6		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
180					MG	ND		3			
181	C	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,07	0		
182					MD			0,07			
150	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,2	0		
151					MD			0,1			
152	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,07	0		
153					MD			0,09			
162	E	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,09	0		
163					MD			0,45			
183	E	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,06	0		
184						MD		0,08			
185	E	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,08	0		
186						MD		0,25			
187	E	Porte-fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,32	0		
188						MD		0,07			
189	E	Porte-fenêtre	Volets	Métal	Peinture	C		0,06	0		
190						MD		0,14			
164	F	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,09	0		
165					MD		0,09				
158	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
159					MD		0,09				
160	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,45	0		
161					MD		0,41				
Nombre total d'unités de diagnostic			22		Nombre d'unités de classe 3			0	%		%
Nombre total d'unités de diagnostic			22		Nombre d'unités de classe 3			0	%		%

Local : Placard n°2 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
191	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,31	0	
192					MD			0,13		
199	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,09	0	
200					MD			0,35		
201	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,06	0	
202					MD			0,4		
193	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
194					MD			0,03		
195	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,15	0	
196					MD			0,09		
197	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,32	0	
198					MD			0,1		
203	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
204					MD			0,49		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
205	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,16	0	
206					MD			0,07		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°2 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
207	A	Murs		Plâtre	Tapisserie	C			0,08	0		
208						MD			0,09			
215	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,48	0		
216						MD			0,29			
217	A	Porte	Huisserie	Bois	Peinture	C			0,29	0		
218						MD			0,09			
209	B	Murs		Plâtre	Tapisserie	C			0,1	0		
210						MD			0,09			
219	C	Fenêtre	Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,07	0		
220						MD			0,07			
221	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,15	0		
222						MD			0,22			
223	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0		
224						MD			0,22			
225	C	Fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture	C			0,44	0		
226						MD			0,08			
227	C	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	C	ND		3	1		
228						MD	ND		3,2			
229						MG	ND		3,1			
230	C	Garde-corps		Métal	Peinture	C			0,31	0		
231						MD			0,1			
211	C	Murs		Plâtre	Tapisserie	C			0,28	0		
212						MD			0,08			
213	D	Murs		Plâtre	Tapisserie	C			0,07	0		
214						MD			0,11			
232	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C			0,27	0		
233						MD			0,03			
234	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C			0,41	0		
235						MD			0,07			
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Placard n°3 (5ème)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
236	A	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
237						MD			0,08			
244	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0		
245						MD			0,06			
246	A	Porte	Huisserie	Bois	Peinture	C			0,49	0		
247						MD			0,08			
238	B	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
239						MD			0,26			
240	C	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
241						MD			0,04			
242	D	Murs		Plâtre	Peinture	C			0,06	0		
243						MD			0,17			
248	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
249						MD			0,06			
250	Toutes zones	Plinthes		Carrelage		C			0,06	0		
251						MD			0,44			
Nombre total d'unités de diagnostic				8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagements (5ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
252	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,07	0		
253					MD			0,1			
254	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0		
255					MD			0,06			
256	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,31	0		
257					MD			0,24			
258	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,21	0		
259					MD			0,32			
260	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
261					MD			0,06			
262	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,06	0		
263					MD			0,5			
Nombre total d'unités de diagnostic			6		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : WC (5ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
264	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations			
265					MD			0,09					
272	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,03	0				
273					MD			0,22					
274	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,47	0				
275					MD			0,26					
266	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0				
267					MD			0,08					
268	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,45	0				
269					MD			0,08					
270	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0				
271					MD			0,1					
276	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,25	0				
277					MD			0,06					
278	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,11	0				
279					MD			0,07					
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3			0	%		de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°3 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
280	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
281					MD			0,1		
288	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,06	0	
289					MD			0,1		
290	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,3	0	
291					MD			0,08		
296	B	Fenêtre Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,11	0	
297					MD			0,05		
298	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,1	0	
299					MD			0,09		
300	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,11	0	
301					MD			0,43		
302	B	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C			0,23	0	
303					MD			0,19		
304	B	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,2	1	
305					MD	ND		3,6		
306					MG	ND		3,5		
307	B	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,08	0	
308					MD			0,07		
282	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,36	0	
283					MD			0,1		
284	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,15	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
285					MD			0,1			
286	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,32	0		
287					MD			0,41			
292	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,49	0		
293					MD			0,09			
294	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,43	0		
295					MD			0,29			
Nombre total d'unités de diagnostic			14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Placard n°4 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
309	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,42	0	
310					MD			0,35		
317	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0	
318					MD			0,1		
319	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,2	0	
320					MD			0,18		
311	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,41	0	
312					MD			0,28		
313	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,31	0	
314					MD			0,09		
315	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,26	0	
316					MD			0,07		
321	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,36	0	
322					MD			0,43		
323	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,49	0	
324					MD			0,15		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
Nature des dégradations	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES
Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	☐	☒
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	☐	☒
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	☐	☒

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : ☐ Oui ☒ Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusqu'en 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Récapitulatif des mesures positives

Local : Entrée (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Salle de Bains (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Couloir (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°1 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
76	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,5	1	
77					MD	ND		3,2		
78					MG	ND		3,6		

Local : Cuisine (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
103	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,2	1	
104					MD	ND		3,5		
105					MG	ND		3,1		

Local : Alcove (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Placard n°1 (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Salon / Salle à manger (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
178	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,5	1	
179					MD	ND		3,6		
180					MG	ND		3		

Local : Placard n°2 (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°2 (5ème)

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
227	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3	1	
228					MD	ND		3,2		
229					MG	ND		3,1		

Local : Placard n°3 (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Dégagements (5ème)

Aucune mesure positive

Local : WC (5ème)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°3 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
304	B	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,2	1	
305					MD	ND		3,6		
306					MG	ND		3,5		

Local : Placard n°4 (5ème)

Aucune mesure positive

PLOMB DANS LES CANALISATIONS

Absence de parties visibles de canalisations intérieures en plomb de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine.

Lors de la visite réalisée dans le cadre du constat de risque d'exposition au plomb, **il a été constaté la présence de canalisation en plomb pour la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine dans les locaux objets du constat.**

L'eau produite par le responsable de la distribution ne contient pas de plomb. Toutefois, sa qualité peut être dégradée lorsqu'elle a transité dans des canalisations en plomb.

Cette présence éventuelle est alors due à la dissolution dans l'eau de ce métal contenu dans les canalisations des réseaux intérieurs du bâtiment. La dissolution des métaux dans l'eau peut être augmentée par la stagnation de manière prolongée de l'eau dans les canalisations internes et la présence éventuelle d'un dispositif collectif ou individuel d'adoucissement de l'eau. De plus, les caractéristiques physico-chimiques de l'eau (notamment lorsque les eaux sont peu minéralisées et corrosives) dans les réseaux de distribution publics ou privés dans certaines communes du département de la Loire accroissent le risque de dissolution du plomb dans l'eau.

Effets du plomb sur la santé

L'ingestion de plomb est toxique, notamment lorsque les doses sont supérieures à celles définies par les normes en vigueur. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

Limites de qualité réglementaires dans l'eau du robinet du consommateur en application du code de la santé publique

Plomb : la limite de qualité dans l'eau est fixée à 25 µg/l et sera de 10 µg/l à partir du 25 décembre 2013.

Vous pouvez contrôler la teneur en plomb de l'eau de consommation en faisant effectuer une analyse par un laboratoire agréé par le ministère de la santé. Dans la Loire, il s'agit :

- Du laboratoire municipal de St Etienne

2 rue Chanoine Ploton
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04 77 92 26 00

- Du laboratoire CARSO – santé environnement et hygiène de Lyon
321 avenue Jean Jaurès
69362 LYON CEDEX 07
Tél : 04 72 76 16 16

Changement des canalisations en plomb du réseau intérieur privé de distribution d'eau

- En 2013, la limite de qualité de 10 µg/l ne pourra être respectée que si l'eau ne transite pas dans des canalisations en plomb. Un remplacement par des canalisations en matériau agréé au contact de l'eau potable sera nécessaire.
- Avant 2013, le remplacement des canalisations en plomb des réseaux intérieurs privés est recommandé dès lors que l'eau est corrosive, notamment pour les eaux peu minéralisées, en l'absence d'un traitement de reminéralisation ou de neutralisation de l'eau. Ce remplacement doit être effectué dans les meilleurs délais, si des analyses de plomb dans un échantillon d'eau prélevé en cours de journée (prélèvement réalisé dans les conditions définies par l'article 2 de l'arrêté du 31 décembre 2003 du Ministère de la Santé) relatif aux conditions d'échantillonnage pour mesurer le plomb révèlent une concentration supérieure à 25 µg/l. Les recommandations générales de consommation doivent être particulièrement suivies jusqu'à ce que les canalisations soient remplacées.
- Les collectivités responsables de la distribution ont en charge le changement des branchements publics en plomb qui sont encore en place et le traitement de reminéralisation des eaux qui le nécessitent.

Recommandations générales de consommation

Afin de limiter l'accumulation du plomb dans l'organisme, il est donc conseillé lorsque l'eau a stagné dans des canalisations en plomb (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de **n'utiliser l'eau froide du robinet** pour la boisson ou la préparation des aliments, **qu'après une période recommandée d'une à deux minutes d'écoulement**. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau. Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau. Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années 1950 pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation.